Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_046B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	52
Présents :	46
Votants :	52
Secrétaire de séance :	Elina VANDENBROUCKE

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Martine PRIMA, Denis BARGUIL, Guy DOEUFF
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Denez DUIGOU, Jérôme LE BIGAUT
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Isabelle MOIGN, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Pascale DOUINEAU, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Manuel POTTIER, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Leslie COLLINS, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Anne MARECHAL (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Franck CHAPOULIE (MELLAC), Yanig MOELO (MOELAN), Michel FORGET (QUIMPERLE), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
Yanig MOELO (MOELAN) a donné pouvoir à Christelle FENEON (MOELAN)
Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Eric ALAGON (QUIMPERLE)
Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAER)

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_046B-DE

DCC2026-046

VIE COURANTE
16- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Demandes d'Aide à l'Installation Agricole

Par délibération en date du 29 juin 2023, Quimperlé Communauté a approuvé la nouvelle convention de partenariat avec la Région Bretagne pour la période 2023 – 2028, et les nouveaux dispositifs d'aides directes aux entreprises en vigueur à compter du 1er juillet 2023, notamment le dispositif d'Aide à l'Installation Agricole afin de soutenir financièrement l'installation des agriculteurs·trices sur le Pays de Quimperlé.
Par délibération en date du 12 septembre 2024, Quimperlé Communauté a approuvé la modification du dispostif et d'autre part, la signature de l'avenant à la convention avec la Région Bretagne relative cette modification ;

Dans ce cadre, Quimperlé Commuauté a été saisie de demandes d'aide émanant de :

- **Mr Thomas RIMAUD**, installé à Rédéné depuis le 15/03/25 en EARL.
Contexte d'installation : Création d'exploitation.
Production : grandes cultures bio (céréales, légumineuses, oléagineux...) et transformation (pain et farine)
Type d'agriculture : biologique
Aide sollicitée : **1 500 €** pour l'installation + bonification de **1 500 €** pour la certification AB

- **Mr Vincent LE BEUX**, installé à Mellac depuis le 30/12/2024 en GAEC.
Contexte d'installation : Reprise d'exploitation dans le cadre familial.
Production : polyculture élevage (taurillons à l'engraissement, légumes et céréales)
Type d'agriculture : conventionnelle
Engagement agroécologique « Eau » : E-learning désherbage mécanique et « Carbone-Climat / Biodiversité » : diagnostic CAP2ER niveau 1
Aide sollicitée : **1 500 €** pour l'installation + bonification de **1 500 €** pour l'engagement agroécologique.

Ces personnes remplissant les conditions édictées par la délibération du 12 septembre 2024, l'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER l'attribution d'une aide à l'installation agricole à :
- **Mr Thomas RIMAUD,** pour un montant de **3 000 € ;**
- **Mr Vincent LE BEUX,** pour un montant de **3 000 €.**

- AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_046B-DE

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVE l'attribution d'une aide à l'installation agricole à :
- **Mr Thomas RIMAUD,** pour un montant de **3 000 € ;**
- **Mr Vincent LE BEUX,** pour un montant de **3 000 €.**

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Sébastien MIOSSEC